

## LE DEMI-ECHANGEUR SUD – INTERMEDIAIRE A REVENTIN-VAUGRIS

ViennAgglo œuvre au développement harmonieux de nos communes

### Echangeur sud :

#### la proposition alternative présentée par le Maire de Reventin-Vaugris n'a pas pu être retenue.

Le 12 mai 2017, le comité de pilotage (COFIL) a accepté de recevoir et d'entendre pendant plus de deux heures, et ce dans un souci de concertation, Mme le Maire de Reventin-Vaugris accompagnée d'élus de la commune et du cabinet Nox afin de lui présenter une nouvelle proposition d'implantation pour l'échangeur. Malgré l'absence d'étude technique de faisabilité précise, les membres du COFIL ont examiné avec beaucoup d'attention cette proposition pourtant limitée à un tracé sur photo aérienne et une note technique d'une page et demie.

Cette proposition n'a pas pu être retenue pour les raisons objectives suivantes :

#### 1 Des incompatibilités au vue des contraintes topographiques du lieu d'implantation

Cette proposition conduirait à créer un ouvrage surélevé à environ 6 mètres de hauteur, le rendant très visible et générant de nouvelles nuisances pour d'autres riverains et ce, avec des caractéristiques possiblement incompatibles avec les règles de l'art de la construction et les exigences de sécurité de ce type d'ouvrage selon le représentant de la DREAL.

#### 2 Une perte d'attractivité et de temps

Les reports de flux seraient moins attractifs. En effet, 8480 véhicules par jour emprunteront le nouvel échangeur au centre contre 8 080 véhicules au niveau de la variante sud alternative proposée (idem variante sud initiale). Cela peut paraître faible mais sur une année, cela représente 219 000 véhicules soit autant de recette de péage en moins qui devront être supportées par les collectivités.

De plus, le franchissement de 2 barrières de péage dans la proposition alternative de la mairie, au lieu d'une seule dans la variante centre, rallongerait les temps de parcours.

#### 3 Un empiètement sur la zone d'activités du Saluant

La proposition consiste à empiéter sur la zone d'activités du Saluant et en particulier sur la parcelle occupée par l'entreprise Easydis, ce qui nuirait à son bon fonctionnement et risquerait de mettre en péril l'activité des entreprises.

#### 4 Des dimensionnements approximatifs

Les tracés proposés sous-estiment les dimensionnements nécessaires des parkings relais, des girations et des voiries et omettent les bassins de rétention nécessaires à tout ouvrage. Une mise au gabarit empièterait encore davantage sur la zone d'activités et en particulier sur le bâtiment de l'entreprise Easydis.



### REPONSES de CITEE à l'AGGLOMAG N° 44

-« Le comité de pilotage a accepté de recevoir et d'entendre pendant plus de 2 heures... » : FAUX, la solution Sud Intermédiaire n'a été abordée que rapidement

- Cette proposition n'a pu être retenue... QUESTION : par qui ?

- LES 6 RAISONS DU REFUS :

1 INCOMPATIBILITE TOPOGRAPHIQUE : **Ce n'est pas un argument** : le pont actuel qui surplombe l'autoroute au Sud de la zone du Saluant au chemin de la tour est dans les mêmes conditions topographiques.

Dans le domaine de la topographie, les ronds-points prévus d'un part et d'autre de l'A7 au niveau du lotissement LA PLAINE sont encore plus acrobatiques

2 PERTE D'ATTRACTIVITE et de TEMPS : **Les chiffres** indiquant une moindre attractivité de la solution Sud Intermédiaire située plus proche des zones d'émission du trafic sont **plus que contestables** et méritent une contre-expertise. C'est le trafic qui vient du Sud de Reventin que cet échangeur reçoit à 80%.

La question des 2 barrières de péage peut ne pas se poser pas si VINCI met en place dès la construction de l'échangeur le système « **Free flow mixte** » en cours d'installation sur les axes autoroutiers européens.

3 EMPIETEMENT SUR LA ZONE DU SALUANT : Oui ! La municipalité et la majorité des habitants préfèrent un projet qui touche une parcelle de zone d'activité plutôt qu'une parcelle de lotissement ! Cela ne supprimera aucun emploi !

4 DIMENSIONNEMENT des PARKINGS : Un redimensionnement a été effectué qui ne perturbe en rien l'entreprise EASYDIS qui a tout à gagner d'un projet qui intègre un parking pour les camions qui attendent à sa porte, situation actuellement anormale.

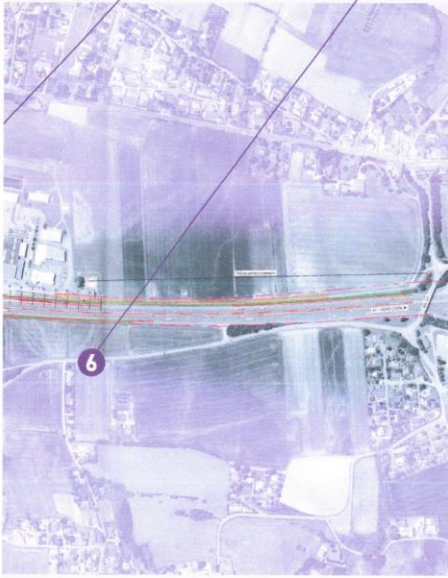
ViennAgglo œuvre au développement harmonieux de nos communes

#### 5 2 fois plus de terres agricoles consommées

Sans tenir compte du parking de covoiturage, la variante proposée par la mairie de Reventin-Vaugris consommerait 85 000 m<sup>2</sup> de terres agricoles contre 42 000 m<sup>2</sup> pour le projet actuel. La chambre d'agriculture a d'ailleurs rappelé son opposition à ce projet de la commune.

#### 6 Un coût insoutenable pour les collectivités

L'examen de cette alternative (d'un coût estimé identique à la variante sud initiale) n'apparaît pas financièrement soutenable puisque cette proposition coûterait 5 millions d'euros de plus que le projet retenu (26 millions contre 21 millions d'euros) sans compter les pertes de recettes liées à la baisse du trafic.



### Halte à la désinformation

À travers une vidéo et différents tracts distribués, les opposants au projet retenu font de la désinformation.

#### « les entreprises de la zone du saluant nous soutiennent »

*Commentaire de la voix off de la vidéo*

**C'est faux.** Les entreprises souhaitent l'arrivée de l'échangeur mais ne se sont jamais prononcées sur sa localisation. Le tracé de la mairie, qui empiète sur l'entreprise Easydis, va mettre en péril le fonctionnement de la zone d'activité du Saluant.

#### « le trafic empiètera sur des propriétés »

*Commentaire de la voix off de la vidéo*

**C'est faux.** Aucun foncier ne sera pris aux propriétaires du lotissement de la Plaine.

#### « pour aller chercher mon pain, je devrai passer 3 ronds-points »

*Un habitant filmé dans le lotissement La Plaine*

**C'est faux.** Du lotissement la Plaine jusqu'au centre du village, il n'y a et il n'y aura aucun rond-point à passer.

#### Ce que ne vous disent pas les opposants

- L'éducateur sportif qui témoigne dans la vidéo est un élu municipal.
- Plusieurs enfants qui jouent sur le skate parc sont ceux des élus municipaux.
- Le lotissement de la Plaine, tout comme les infrastructures sportives a été construit après la création de l'autoroute.
- Les ronds-points sont connus pour être beaucoup moins accidentogènes que les intersections à stop ou à priorité.
- Des dispositifs de réduction des nuisances (écran acoustique) peuvent être ajoutés au projet si la mairie en fait la demande, cela permettra de réduire le niveau sonore perçu, un niveau qui sera même inférieur avec l'échangeur qu'aujourd'hui sans échangeur. ■

### 5 CONSOMMATION de TERRES AGRICOLES : C'est FAUX !

Les chiffres réels sont nettement en faveur de la solution SUD Intermédiaire

6 Coût insoutenable. **FAUX !** La comparaison entre les deux projets Centre et Sud Intermédiaire ne peut actuellement avoir lieu car les bases de calcul n'ont pas été données à la mairie de Reventin-Vaugris. L'esquisse trompeuse de projet CENTRE, présentée en juin 2016, sans rond-point sur la RN7, sans prise en compte des voiries hors autoroute et en déclarant suffisant le pont actuel sur A7 n'a pas été chiffrée !

**COTE DESINFORMATION : la mauvaise foi n'est pas du côté que l'on croit.**

Rappelons que le choix du COPIL le 14.10.2016 a été fait sur 2 bases erronées :

- L'expression de la population. 42 voix d'écart... venues d'on ne sait où, alors que le vote de la municipalité de Reventin-Vaugris n'a pas été prise en considération.
- L'étude multicritères, réalisée de façon totalement biaisée, en affectant des résultats totalement aberrants que n'importe quel spécialiste de la question démontrera.

Tous ceux qui ont à cœur de voir ce projet d'échangeur aboutir doivent rester dans la mesure et l'objectivité et ne pas faire des habitants de Reventin-Vaugris des opposants à un projet qu'ils attendent eux-mêmes.